



## REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 29  
Du Vendredi 08 Novembre 2019  
A Bras-Panon

Présents : M. Karl MOULTSON Président, M. Bruno FONTAINE, M. Irshad ABDUL MUNAF, M. Jean Luc ROYER, M. Aurélien MADIA, M. Didier RINGUIN VELLEZEN, M. TOURON Eric administratif LRF.

Invités : M. Jean Yves LATCHIMY, M. Bernard BONNE.

Absents excusés : Mme Marie Claude BANOR, M. Christophe RAMASSAMY.

Début de séance : 18h00

---

### Adoption de procès-verbaux :

Les procès-verbaux n° 22, 23,24 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

### Auditions d'arbitres :

La Régionale d'Arbitrage reçoit le trio d'arbitres qui a officié sur le match de Régionale 1 AS MARSOUINS contre TROIS BASSINS FC dans le cadre d'une réserve technique.

A la suite de ces auditions, la Régionale d'Arbitrage poursuit ses investigations pour la suite à donner à cette réserve et fera le procès-verbal définitif.

### Divers :

Le Président de la Régionale d'Arbitrage informe les membres de la Régionale d'Arbitrage que la réunion de fin de saison programmée initialement le 07 Décembre 2019 est annulée. La Régionale d'Arbitrage va étudier d'autres possibilités.

### Secteur Sud :

Une enquête est en cours sur un arbitre qui aurait peut-être fait une malversation sur une feuille de match.

### Secteur Nord :

A la suite d'un match qui ne s'est pas très bien déroulé, la sous-commission demande la convocation d'un arbitre nouvellement arrivé afin qu'il fournisse des explications et reçoit les informations nécessaires pour la poursuite de son activité.

La sous-commission demande la convocation d'un arbitre pour des explications sur son comportement pendant un match.



La sous-commission demande la convocation d'un arbitre pour des explications sur sa tenue vestimentaire quand il arbitre.

Compte-rendu des deux tournois de clubs qui se sont très bien déroulés.

Secteur Ouest :

La sous-commission demande la convocation d'un arbitre pour absence sur un match.

Secteur EST :

Pas d'incident à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé,  
Le Président lève la séance à 20 h 45.

Le Président  
Karl MOULTSON

Le Secrétaire